

Diplôme fédéral d'expert en installation et sécurité électrique (HFPEL)

Formation

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
p664				2 ans	CAF ²²⁵⁰ n°291 SEFRICPMBG*voir conditions	Prix sur demande

DÉFINITION

L'expert en installation et sécurité électrique travaille généralement dans leur propre entreprise, une entreprise d'installation ou de contrôle électrique, un bureau de planification, des sociétés de distribution d'électricité ou dans l'industrie. Il est responsable de son action face à la clientèle, à ses collaborateurs, aux autorités et à la société. Il réalise des concepts et des projets en tenant compte des aspects économiques et écologiques.

La formation prépare à l'examen du Diplôme fédéral d'expert en installation et sécurité électrique afin obtenir l'autorisation générale d'installer selon l'ordonnance OIBT.

PRÉREQUIS

Avoir réussi le brevet d'électricien chef de projet BE ou en installation et sécurité BPEL ou titre équivalent reconnu par l'ESTI.

PRIX

Se rendre : www.forsiel.ch

INSCRIPTION

Important : toute demande d'aide au financement doit être demandée avant le début du cours.

OBJECTIFS

Assumer les responsabilités techniques et économiques couvrant le domaine des installations électriques à basse tension.

Diriger une entreprise ou un département.

CONTENU

L'!fage dispense le module à la préparation à l'examen final.

Pour plus de précision, se rendre : www.forsiel.ch

La directive de la formation et le règlement des examens professionnels sont disponibles sur www.eitswiss.ch

DURÉE ET ORGANISATION

2 ans environ.

Pour plus de précision, se rendre : www.forsiel.ch

CONTACT

E : nathalie.bernardet@ifage.ch

T : +41 22 807 3086